

Rapport financier 2017 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Beloeil

Code géographique : 57040

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé	S3
--	----

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S5
États financiers consolidés audités	S6 - S25
Renseignements financiers consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S33
Autres renseignements financiers non audités	S36 - S51

Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018

Table des matières	S54
Données prévisionnelles non auditées	S55 - S65

Autres renseignements sur l'organisme municipal	S67
---	-----

Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	S68
---	-----

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), CATHY GOYETTE, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Beloeil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017
(Nom de l'organisme)
et que les données prévisionnelles de l'exercice 2018 présentées dans la section III du rapport financier sont conformes
au budget de Beloeil pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018,
(Nom de l'organisme)
adopté conformément à la loi qui régit l'organisme le 2017-12-11
(Date)

Signature



Date

2018-05-22

Section I - États financiers consolidés

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
État consolidé des résultats	7
État consolidé de la situation financière	8
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	9
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	9
État consolidé des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	11
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	12
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	13
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	14
Situation financière par organismes	15
Charges par objets	16
Excédent (déficit) accumulé	17
Avantages sociaux futurs	18
Endettement total net à long terme	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal
de Ville de Beloeil

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Beloeil, de l'organisme qui est sous son contrôle et des partenariats auxquels elle participe, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme il est mentionné à la note 2, les états financiers consolidés incluent les quote-parts revenant à la Ville de Beloeil des actifs, des passifs, des revenus et des charges des partenariats auxquels elle participe pour les services de transport en commun du Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu et de la Régie intermunicipale du transport adapté de la Vallée du Richelieu dans des proportions de 21,43 % et 32,84 % respectivement. Les quote-parts des actifs, des passifs, des revenus et des charges s'élèvent à 0 \$, 0 \$, 574 874 \$ et 1 873 380 \$ respectivement. Ces quote-parts sont établies à partir d'informations internes qui n'ont pas fait l'objet d'un audit. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux revenus de services rendus, aux charges de transport, à l'excédent de

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

l'exercice et aux flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, aux actifs financiers, aux passifs, aux actifs non financiers et à l'excédent accumulé au 31 décembre 2017.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Beloeil, de l'organisme qui est sous son contrôle et des partenariats auxquels elle participe au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Beloeil inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 13, 14, 17 et 19, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme. Pour ce qui est de la page 19 portant sur l'endettement total net à long terme, nous attirons l'attention sur le fait que le calcul inclut les données de l'Autorité régionale de transport métropolitain qui ne sont pas auditées en date de notre rapport.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que les données prévisionnelles de l'exercice subséquent, présentées à la section III du rapport financier, ne sont pas auditées.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

1

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A106981

Granby

DATE 2018-05-22

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Budget	Réalisations	
		2017	2017	2016
Revenus				
Taxes	1	34 126 300	34 267 438	33 497 240
Compensations tenant lieu de taxes	2	650 800	645 339	641 994
Quotes-parts	3	409 464	253 051	323 761
Transferts	4	4 214 215	4 440 201	3 763 251
Services rendus	5	3 188 996	3 321 513	3 999 015
Imposition de droits	6	1 587 000	2 519 535	1 811 588
Amendes et pénalités	7	1 471 006	1 378 232	1 392 922
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	185 729	293 292	230 939
Autres revenus	10		1 298 275	221 720
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	45 833 510	48 416 876	45 882 430
Charges				
Administration générale	14	6 048 845	5 764 256	5 675 269
Sécurité publique	15	7 115 854	7 217 421	7 076 765
Transport	16	10 396 310	8 868 377	10 157 103
Hygiène du milieu	17	7 912 882	8 534 419	8 369 121
Santé et bien-être	18	2 000	2 203	2 704
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 272 758	1 213 192	1 147 085
Loisirs et culture	20	8 021 125	7 602 780	7 334 528
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 112 704	1 951 289	1 833 980
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	42 882 478	41 153 937	41 596 555
Excédent (déficit) de l'exercice	25	2 951 032	7 262 939	4 285 875
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		109 675 095	105 389 220
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		109 675 095	105 389 220
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		116 938 034	109 675 095

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	13 438 843	13 215 374
Débiteurs (note 5)	2	15 521 122	14 956 558
Prêts (note 6)	3	59 958	59 958
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	29 019 923	28 231 890
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	2 972 671	3 177 381
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	7 861 423	9 510 322
Revenus reportés (note 12)	12	98 989	393 791
Dette à long terme (note 13)	13	51 847 727	55 356 516
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	1 002 834	886 506
	15	63 783 644	69 324 516
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(34 763 721)	(41 092 626)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	151 307 344	150 388 388
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18		
Stocks de fournitures	19	363 304	265 332
Autres actifs non financiers (note 17)	20	31 107	114 001
	21	151 701 755	150 767 721
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	116 938 034	109 675 095

Obligations contractuelles (note 20)
Éventualités (note 21)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		<u>Budget</u>	<u>Réalizations</u>	
		<u>2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 951 032	7 262 939	4 285 875
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 ()	(7 996 566)	(9 915 176)
Produit de cession	3		93 181	15 093
Amortissement	4	5 823 896	6 762 207	6 948 063
(Gain) perte sur cession	5		222 223	12 705
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	5 823 896	(918 955)	(2 939 315)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(97 973)	(22 985)
Variation des autres actifs non financiers	10		82 894	87 591
	11		(15 079)	64 606
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	8 774 928	6 328 905	1 411 166
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(41 092 626)	(42 503 792)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(41 092 626)	(42 503 792)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(34 763 721)	(41 092 626)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 262 939	4 285 875
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	6 762 207	6 948 063
Autres			
- Perte sur cession immo	3	222 223	12 705
-	4		
	5	14 247 369	11 246 643
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(564 564)	(458 284)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(1 648 899)	2 628 267
Revenus reportés	9	(294 802)	224 203
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	116 328	(22 660)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(97 973)	(22 985)
Autres actifs non financiers	13	82 894	87 591
	14	11 840 353	13 682 775
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(7 996 566)	(9 915 176)
Produit de cession	16	93 181	15 093
	17	(7 903 385)	(9 900 083)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
	22		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	7 003 441	4 622 313
Remboursement de la dette à long terme	24	(10 535 676)	(6 138 525)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(204 710)	1 272 555
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	23 446	52 528
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(3 713 499)	(191 129)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	223 469	3 591 563
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	13 215 374	9 623 811
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	13 215 374	9 623 811
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	13 438 843	13 215 374

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Beloeil est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 13 et 14, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 17 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 19.

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne de l'organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe. Le périmètre comptable de la Ville comprend l'organisme périmunicipal et partenariats suivants dans les proportions indiquées :

	<u>% détenu</u>
Corporation de développement économique régional de Beloeil	100,00 %
Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu	21,43 %
Régie intermunicipale du transport adapté de la Vallée du Richelieu	32,84 %
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu	40,45 %
Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu	26,11 %
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	10,87 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Immobilisations

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures	2,50 % à 6,67 %
Bâtiments	2,50 %
Bâtiments - Améliorations locatives	6,67 % à 10,00 %
Véhicules	5,00 % à 33,33 %
Ameublement et équipement de bureau	10,00 % à 20,00 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5,00 % à 33,33 %

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette,

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

F) Revenus*Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017****G) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participent la Ville et certains partenariats sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées (Ville et Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent)

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2017 selon les méthodes suivantes : valeur marchande (Ville) et valeur lissée 3 ans (Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent).

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge de fonctionnement. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constatés en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme :

- Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables: *Avantages sociaux futurs* :

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- Coûts liés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- Montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement: au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

S.O.

J) Autres éléments

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

3. Modification de méthodes comptables

Modification comptable future

Le CCSP a publié le chapitre SP 3450 intitulé « Instruments financiers ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter tous les types d'instruments financiers, y compris les dérivés. Ce chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2019. La Ville évalue présentement l'incidence de cette modification sur ses états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 13 438 843	13 215 374
Découvert bancaire	2 () ()	
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	
<i>Autres éléments</i>		
-	4	
-	5	
-	6	
-	7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8 13 438 843	13 215 374
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9 653 299	1 018 353
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10 3 950 300	4 322 800
Note		
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Intérêts payés au cours de l'exercice	1 362 384	1 509 129
Intérêts reçus au cours de l'exercice	285 822	240 764
5. Débiteurs		
Taxes municipales	11 1 423 948	1 325 379
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12 605	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13 10 044 090	10 840 988
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14 2 589 720	772 297
Organismes municipaux	15 1 111 040	1 395 917
<i>Autres</i>		
- Divers	16 336 712	615 280
- Intérêts courus	17 15 007	6 697
	18 15 521 122	14 956 558
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19 8 320 176	8 789 841
Organismes municipaux	20	
Autres tiers	21	
	22 8 320 176	8 789 841
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23 303 405	248 772
Note		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24	59 958	59 958
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
-	26		
-	27		
	28	59 958	59 958
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
7. Placements de portefeuille		
Placements à titre d'investissement	30	
Autres placements	31	
	32	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34	

Note**8. Avantages sociaux futurs****Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(1 002 834)	(886 506)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	<u>(1 002 834)</u>	<u>(886 506)</u>

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	1 698 128	1 336 793
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40	51 334	47 272
Autres régimes (REER et autres)	41	15 671	15 303
Régimes de retraite des élus municipaux	42	55 647	54 676
	43	<u>1 820 780</u>	<u>1 454 044</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45		
	46		

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

2017

2016

10. Emprunts temporaires**11. Crédoiteurs et charges à payer**

Fournisseurs	47	2 720 848	4 405 447
Salaires et avantages sociaux	48	2 673 542	2 336 892
Dépôts et retenues de garantie	49	1 890 835	2 189 874
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Frais d'assainissement des sites contaminés	52		
Autres			
- Gouvernement du Canada	53	63 601	10 637
- Gouvernement du Québec	54	135 949	128 959
- Organismes municipaux	55	140 579	189 054
- Autres	56	112	
- Intérêts dette long terme	57	235 957	249 459
	58	7 861 423	9 510 322

Note**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	59		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60		
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	52 681	34 278
Société québécoise d'assainissement des eaux	63		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	64		
Autres contributions de promoteurs	65		
Autres			
- Promoteurs et autres	66	46 308	42 244
- Transferts	67		317 269
-	68		
-	69		
	70	98 989	393 791

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

						2017	2016
13. Dette à long terme							
		Taux d'intérêt		Échéance			
		de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,30	4,60	2018	2042	71	51 193 837	54 409 770
Obligations et billets en monnaies étrangères					72		
Gains (pertes) de change reportés					73		
					74		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	4,57	4,97	2018	2026	75	977 914	1 274 773
Organismes municipaux					76		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	3,37	2018	2020	77	59 826	79 269
Autres					78		
					79	52 231 577	55 763 812
Frais reportés liés à la dette à long terme					80	(383 850)	(407 296)
					81	51 847 727	55 356 516

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2017				
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres					
2018	82	90	5 477 011	98	35 107	107	256 562	115	5 768 680
2019	83	91	5 428 115	99	19 406	108	253 082	116	5 700 603
2020	84	92	4 418 549	100	5 313	109	257 802	117	4 681 664
2021	85	93	4 087 463	101		110	137 846	118	4 225 309
2022	86	94	3 584 637	102		111	15 953	119	3 600 590
2023 et +	87	95	28 198 062	103		112	56 669	120	28 254 731
	88	96	51 193 837	104	59 826	113	977 914	121	52 231 577
Intérêts et frais accessoires				105	()			122	()
	89	97	51 193 837	106	59 826	114	977 914	123	52 231 577

Note

	2017	2016
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	124	(34 763 721)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	125	()
Autres	126	()
	127	(34 763 721)
		(41 092 626)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	128	42 900 447	156	14 125	183	642 297	210	42 272 275
Eaux usées	129	35 539 207	157	43 925	184		211	35 583 132
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	130	74 975 461	158	198 972	185	1 475 177	212	73 699 256
Autres	131	22 390 138	159	832 382	186	1 052 680	213	22 169 840
Réseau d'électricité	132		160		187		214	
Bâtiments	133	27 487 733	161	235 460	188	197 042	215	27 526 151
Améliorations locatives	134	13 058	162		189		216	13 058
Véhicules	135	680 699	163	20 451	190	122 356	217	578 794
Ameublement et équipement de bureau	136	1 830 894	164	302 326	191	311 553	218	1 821 667
Machinerie, outillage et équipement divers	137	9 530 448	165	641 751	192	184 809	219	9 987 390
Terrains	138	5 662 453	166	1 168 000	193		220	6 830 453
Autres	139		167		194		221	
	140	<u>221 010 538</u>	168	<u>3 457 392</u>	195	<u>3 985 914</u>	222	<u>220 482 016</u>
Immobilisations en cours	141	<u>6 076 668</u>	169	<u>4 539 174</u>	196	<u>82 366</u>	223	<u>10 533 476</u>
	142	<u>227 087 206</u>	170	<u>7 996 566</u>	197	<u>4 068 280</u>	224	<u>231 015 492</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	143	14 944 778	171	1 056 454	198	642 297	225	15 358 935
Eaux usées	144	11 759 942	172	1 301 065	199		226	13 061 007
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	145	25 795 987	173	1 941 897	200	1 475 177	227	26 262 707
Autres	146	7 373 008	174	1 084 651	201	916 241	228	7 541 418
Réseau d'électricité	147		175		202		229	
Bâtiments	148	9 066 665	176	660 957	203	197 042	230	9 530 580
Améliorations locatives	149	78 443	177	451	204		231	78 894
Véhicules	150	368 810	178	58 478	205	88 230	232	339 058
Ameublement et équipement de bureau	151	1 008 783	179	242 329	206	279 597	233	971 515
Machinerie, outillage et équipement divers	152	6 302 402	180	415 925	207	154 293	234	6 564 034
Autres	153		181		208		235	
	154	<u>76 698 818</u>	182	<u>6 762 207</u>	209	<u>3 752 877</u>	236	<u>79 708 148</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	155	<u>150 388 388</u>					237	<u>151 307 344</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	238	331 174	241	8 255	243	3 072	245	336 357
Amortissement cumulé	239	(205 168)	242	(40 852)	244	(12 575)	246	(233 445)
Valeur comptable nette	240	<u>126 006</u>					247	<u>102 912</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
16. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	248	
Immeubles industriels municipaux	249	
Autres	250	
	251	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	252	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	253	
Note		
17. Autres actifs non financiers		
Frais payés d'avance		
- Frais reportés	254	74 530
- FPA - organismes contrôlés	255	31 107
-	256	
Autres		
-	257	
-	258	
	259	31 107
		114 001
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

18. Fonds local d'investissement

	2017	2016
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	260	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	261	
Autres revenus	262	
	263	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	264	
Variation de la provision pour moins-value	265	
	266	
Autres charges	267	
	268	
Excédent (déficit) de l'exercice	269	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Encaisse	270		
Placements de portefeuille	271		
Débiteurs	272		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	273		
Provision pour moins-value	274	()	()
	275		
	276		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	277		
Revenus reportés	278		
Dettes à long terme	279		
	280		
Solde du Fonds local d'investissement	281		

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	282
Supportant les engagements de prêts	283
Supportant les garanties de prêts	284
	285

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

19. Fonds local de solidarité

2017

2016

RÉSULTATS**Revenus**

Revenus sur les placements de portefeuille	286
Revenus sur les prêts aux entreprises	287
Autres revenus	288
	<u>289</u>

Charges

Créances douteuses	
Radiation de prêts	290
Variation de la provision pour moins-value	291
	<u>292</u>
Intérêts sur la dette à long terme	293
Autres charges	294
	<u>295</u>

Excédent (déficit) de l'exercice 296

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**Actifs**

Encaisse	297		
Placements de portefeuille	298		
Débiteurs	299		
Prêts aux entreprises	300		
Provision pour moins-value	301	()
	<u>302</u>		
	<u>303</u>		

Passifs

Créditeurs et charges à payer	304
Revenus reportés	305
Dette à long terme	306
	<u>307</u>

Solde du Fonds local de solidarité

Excédent affecté aux prêts aux entreprises	308
Excédent (déficit) non affecté	309
	<u>310</u>

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	311
Supportant les engagements de prêts	312
	<u>313</u>

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017****20. Obligations contractuelles**

En vertu de divers contrats et ententes échéant à différentes dates jusqu'en 2053, la Ville s'est engagée à verser une somme totale de 3 448 000 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville devra prévoir pour les cinq prochains exercices les sommes suivantes :

- 2018	685 100 \$
- 2019	560 200 \$
- 2020	409 700 \$
- 2021	162 200 \$
- 2022	85 700 \$

De plus, la Ville s'est engagée en vertu de contrats de location de locaux, d'équipements et de véhicules échéant à différentes dates jusqu'en 2033, à verser des loyers totalisant 6 000 200 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à :

- 2018	1 283 900 \$
- 2019	1 304 700 \$
- 2020	1 325 900 \$
- 2021	171 700 \$
- 2022	171 700 \$

La quote-part de la Ville dans des contrats de location d'équipements et d'immeubles échéant à différentes dates jusqu'en 2021 en vertu desquels la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée pour les 4 prochains exercices totalise 66 600 \$. La quote-part annuelle de la Ville se détaille comme suit :

- 2018	47 000 \$
- 2019	10 800 \$
- 2020	7 700 \$
- 2021	1 100 \$

21. Éventualités**a) Cautionnement et garantie**

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu. Au 31 décembre 2017, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 460 310 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2017, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 117 959 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et du Réseau de transport métropolitain. Au 31 décembre 2017, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 226 000 \$ et 2 123 000 \$ respectivement.

La Ville s'est portée garante pour un montant maximum de 1 950 233 \$ d'un emprunt contracté par Nature-Action Québec Inc.. Au 31 décembre 2017, le solde de l'emprunt s'élève à 1 126 300 \$. Selon les termes de l'entente, la Ville devra jusqu'au 28 octobre 2040 être prête à acquitter les obligations de l'organisme en matière de remboursement de

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

l'emprunt si ce dernier n'est pas en mesure de le faire.

Tout paiement pouvant résulter de ces garanties serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

b) Auto-assurance

La Ville pratique l'auto-assurance pour la maladie court terme de certaines catégories de son personnel. Aucune provision ni réserve n'a été prise au 31 décembre 2017.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pratique l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

c) Poursuites

S.O.

d) Autres

S.O.

22. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

23. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, après élimination des opérations réciproques. L'organisme contrôlé n'est pas inclus au budget consolidé n'ayant pas adopté de budget.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

24. Instruments financiers

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

25 Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 400 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

Les Régies possèdent également des fonds de roulement dont le capital total est fixé à 2 700 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ces fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

26 Opérations de restructuration

Le 19 mai 2016, l'Assemblée nationale a sanctionné le projet de loi 76 modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal. Ce projet de loi fait en sorte que les Conseils intermunicipaux de transport ont été dissous et remplacés, le 1er juin 2017, par deux nouveaux organismes, à savoir l'Autorité régionale de transport métropolitain et le Réseau de transport métropolitain.

Selon les dispositions du projet de loi 76, les droits, obligations, actifs et passifs qui étaient ceux des organismes publics de transport au 31 mai 2017 deviennent ceux du Réseau de transport métropolitain.

Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu

La quote-part de la Ville de Beloeil dans les actifs et les passifs transférés le 1er juin 2017 se détaille comme suit :

Actif	
Encaisse	377 647 \$
Débiteurs	1 199 785 \$
Immobilisations	239 988 \$
Autres actifs non financiers	2 697 \$

Total de l'actif	1 820 117 \$

Passif	
Créditeurs	692 924 \$
Revenus reportés	262 181 \$

Total du passif	955 105 \$

Actif net transféré	865 012 \$
	=====

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Régie intermunicipale du transport adapté de la Vallée du Richelieu

La quote-part de la Ville de Beloeil dans les actifs et les passifs transférés le 1er juin 2017 se détaille comme suit :

Actif	
Encaisse	34 076 \$
Débiteurs	16 753 \$
Immobilisations	2 387 \$

Total de l'actif	53 216 \$

Passif	
Créditeurs	26 031 \$
Revenus reportés	1 269 \$

Total du passif	27 300 \$

Actif net transféré	25 916 \$
	=====

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Réalizations 2016		Budget 2017	Réalizations 2017		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	33 497 240	34 126 300	34 267 438			34 267 438
Compensations tenant lieu de taxes	2	641 994	650 800	645 339			645 339
Quotes-parts	3					5 085 264	253 051
Transferts	4	754 672	814 500	823 358		430 168	1 253 526
Services rendus	5	1 934 949	1 724 000	1 976 483		1 387 242	3 321 513
Imposition de droits	6	1 811 588	1 587 000	2 519 535			2 519 535
Amendes et pénalités	7	839 591	878 700	844 433		533 799	1 378 232
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	188 020	177 600	261 321		31 971	293 292
Autres revenus	10	28 153	3 000	179 469		(231 742)	(52 273)
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	39 696 207	39 961 900	41 517 376		7 236 702	43 879 653
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	1 533 722	1 970 500			3 186 675	3 186 675
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	20 411		1 215 479			1 215 479
Autres	18	171 237		135 069			135 069
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	1 725 370	1 970 500	1 350 548		3 186 675	4 537 223
	21	41 421 577	41 932 400	42 867 924		10 423 377	48 416 876
Charges							
Administration générale	22	5 523 972	5 906 840	5 622 250	142 005	544 363	5 764 256
Sécurité publique	23	6 152 345	6 067 305	6 322 546	233 896	3 998 428	7 217 421
Transport	24	4 284 216	5 852 880	4 234 920	1 878 383	1 731 671	8 868 377
Hygiène du milieu	25	5 808 439	6 495 850	6 226 094	1 797 493	2 526 849	8 534 419
Santé et bien-être	26	2 704	2 000	2 203			2 203
Aménagement, urbanisme et développement	27	990 186	1 110 600	1 050 964	162 158	70	1 213 192
Loisirs et culture	28	5 986 557	6 524 325	6 105 982	1 496 798		7 602 780
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	1 650 332	1 842 700	1 536 388		414 901	1 951 289
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	5 658 541	5 717 390	5 710 733	(5 710 733)		
	33	36 057 292	39 519 890	36 812 080		9 216 282	41 153 937
Excédent (déficit) de l'exercice	34	5 364 285	2 412 510	6 055 844		1 207 095	7 262 939

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Réalisations 2016	Budget 2017	Réalisations 2017		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 364 285	2 412 510	6 055 844	1 207 095	7 262 939
Moins: revenus d'investissement	2	(1 725 370)	(1 970 500)	(1 350 548)	(3 186 675)	(4 537 223)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	3 638 915	442 010	4 705 296	(1 979 580)	2 725 716
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	5 658 541	5 717 390	5 710 733	1 051 474	6 762 207
Produit de cession	5	7 350		88 276	4 905	93 181
(Gain) perte sur cession	6	(5 093)		(17 778)	240 001	222 223
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	5 660 798	5 717 390	5 781 231	1 296 380	7 077 611
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	34 618		39 415		39 415
Remboursement de la dette à long terme	17	(5 505 202)	(5 796 900)	(5 730 600)	(409 878)	(6 140 478)
	18	(5 470 584)	(5 796 900)	(5 691 185)	(409 878)	(6 101 063)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(291 179)	()	(93 523)	(133 998)	(227 521)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				932 937	932 937
Excédent de fonctionnement affecté	21	33 949	369 500	10 000	40 450	50 450
Réserves financières et fonds réservés	22	(772 241)	(732 000)	(750 316)	(11 381)	(761 697)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	43 735		50 516	140 587	191 103
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(985 736)	(362 500)	(783 323)	968 595	185 272
	26	(795 522)	(442 010)	(693 277)	1 855 097	1 161 820
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	2 843 393		4 012 019	(124 483)	3 887 536

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Réalizations 2016		Réalizations 2017	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	1 725 370	1 350 548	3 186 675	4 537 223
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(67 977)	(274 367)	(1 060)	(275 427)
Sécurité publique	3	(58 687)	(60 086)	(76 395)	(136 481)
Transport	4	(678 998)	(1 383 836)	(58 632)	(1 442 468)
Hygiène du milieu	5	(102 323)	(2 593 443)	(145 205)	(2 738 648)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(34 425)	(657 879)	()	(657 879)
Loisirs et culture	8	(3 015 391)	(2 745 663)	()	(2 745 663)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
	10	(3 957 801)	(7 715 274)	(281 292)	(7 996 566)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	()	()	()	()
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	1 547 581	2 988 285	25 442	3 013 727
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	291 179	93 523	133 998	227 521
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15				
Excédent de fonctionnement affecté	16	542 100	1 399 000		1 399 000
Réserves financières et fonds réservés	17	759 300	1 143 698	52 012	1 195 710
	18	1 592 579	2 636 221	186 010	2 822 231
	19	(817 641)	(2 090 768)	(69 840)	(2 160 608)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	907 729	(740 220)	3 116 835	2 376 615

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		<u>2016</u>	<u>Administration</u>	<u>2017</u>	<u>Total</u>
		Administration	municipale	Organismes	consolidé ¹
		municipale	municipale	contrôlés	
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	9 528 833	12 039 316	1 399 527	13 438 843
Débiteurs (note 5)	2	12 321 914	11 781 848	3 748 239	15 521 122
Prêts (note 6)	3	59 958	59 958		59 958
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	21 910 705	23 881 122	5 147 766	29 019 923
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10			2 972 671	2 972 671
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	4 962 318	6 077 779	1 792 609	7 861 423
Revenus reportés (note 12)	12	69 785	98 989		98 989
Dette à long terme (note 13)	13	48 897 477	45 868 747	5 978 980	51 847 727
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	775 000	603 000	399 834	1 002 834
	15	54 704 580	52 648 515	11 144 094	63 783 644
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(32 793 875)	(28 767 393)	(5 996 328)	(34 763 721)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	123 299 598	125 233 641	26 073 703	151 307 344
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18				
Stocks de fournitures	19	255 461	350 780	12 524	363 304
Autres actifs non financiers (note 17)	20			31 107	31 107
	21	123 555 059	125 584 421	26 117 334	151 701 755
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	4 908 830	6 084 439	662 734	6 747 173
Excédent de fonctionnement affecté	23	3 038 951	4 466 361	343 583	4 809 944
Réserves financières et fonds réservés	24	1 170 497	778 400	585 484	1 363 884
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(57 967)	(20 291)	212 337	192 046
Financement des investissements en cours	26	(374 915)	(1 116 419)	(2 305 650)	(3 422 069)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	81 959 854	86 583 956	21 047 192	107 631 148
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	90 761 184	96 817 028	20 121 006	116 938 034

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
Rémunération	1	9 959 700	9 724 416	12 820 998	12 330 216
Charges sociales	2	2 502 000	2 647 132	3 607 239	3 253 968
Biens et services	3	8 499 300	7 864 511	11 491 239	13 756 317
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	1 201 300	1 013 913	1 225 664	1 230 224
D'autres organismes municipaux Du gouvernement du Québec et ses entreprises	5	35 000	27 750	27 750	72 784
D'autres tiers	6	243 000	180 767	180 767	159 546
Autres frais de financement	7	297 600	156 883	156 883	156 528
	8	65 800	157 075	360 225	214 898
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	10 295 800	7 560 660	2 728 447	2 771 781
Transferts	10				
Autres	11	60 700	58 576	58 576	58 271
Autres organismes					
Transferts	12				
Autres	13	589 800	1 603 758	1 628 036	655 797
Amortissement des immobilisations	14	5 717 390	5 710 733	6 762 207	6 948 063
Autres					
-	15	52 500	105 906	105 906	(11 838)
-	16				
-	17				
	18	39 519 890	36 812 080	41 153 937	41 596 555

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2017

		2017	2016
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 747 173	6 500 135
Excédent de fonctionnement affecté	2	4 809 944	3 637 709
Réserves financières et fonds réservés	3	1 363 884	1 603 715
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (192 046) (13 783)
Financement des investissements en cours	5	(3 422 069)	(5 715 146)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	107 631 148	103 662 465
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	116 938 034	109 675 095
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	6 084 439	4 908 830
Organismes contrôlés ¹	10	662 734	1 591 305
	11	6 747 173	6 500 135
Excédent de fonctionnement affecté			
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- ÉVENTUALITÉS	12	125 000	125 000
- INFORMATIQUE ET BÂTIMENTS	13	1 129 000	1 257 900
- MESURES DÉV.DURABLE	14	313 000	400 000
- ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	15	800 000	800 000
- PGM AIDE AUX ENTREPRISES	16	150 000	100 000
- ÉLECTION	17	243 500	200 000
- RÉFECTION DE PAVAGE	18	500 000	
- TRANSPORT	19	500 000	
- DIVERS	20	705 861	156 051
	21	4 466 361	3 038 951
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
- ÉVENTUALITÉS	22	207 733	135 850
- DIVERS	23	135 850	462 908
-	24		
	25	343 583	598 758
	26	4 809 944	3 637 709
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés			
- 89-06 (CITVR)	33		35 474
-	34		
-	35		
	36		35 474
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	544 208	879 401
Organismes contrôlés	38	357 112	397 744
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	210 499	267 614
Organismes contrôlés	40	228 372	
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés	42		
Fonds local d'investissement (note 18)	43		
Fonds local de solidarité (note 19)	44		
Autres			
-FONDS STATIONNEMENT	45	23 693	23 482
-	46		
	47	1 363 884	1 568 241
	48	1 363 884	1 603 715

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (75 859)	(82 271)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ()	()
Autres	52 (106 832)	(20 758)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (182 691)	(61 513)
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ()	()
Frais d'assainissement des sites contaminés	56 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres	58 ()	()
-	59 ()	()
	60 (182 691)	(61 513)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	62 ()	()
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 ()	()
Autres	66 ()	()
-	67 ()	()
	68 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	70 (175 250)	(243 928)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ()	()
Autres	72 ()	()
-	73 ()	()
	74 (175 250)	(243 928)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75 165 895	291 658
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entrepreneurs et placements de portefeuille à titre d'investissement dans le cadre du FLI et du FLS	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres	79	
-	80	165 895 291 658
	81 (192 046)	(13 783)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	82 5 378 273	2 442 914
Investissements à financer	83 (8 800 342) (8 158 060)
	84 (3 422 069)	(5 715 146)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	85 151 307 344	150 388 388
Propriétés destinées à la revente	86	
Prêts	87 59 958	59 958
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89	
	90 151 367 302	150 448 346
Ajustements aux éléments d'actif	91	
	92 151 367 302	150 448 346
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	93 (51 847 727) (55 356 516)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (383 850) (407 296)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95 8 320 176	8 789 841
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97 175 247	188 090
	98 (43 736 154) (46 785 881)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 () ()
	100 (43 736 154) (46 785 881)
	101 107 631 148	103 662 465

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>4</u>	2 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

1) La Ville de Beloëil parraine un régime de retraite à prestations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur le salaire gagné à chaque année.

En bref, le Régime est à prestations déterminées de type salaire carrière. Les cotisations salariales des cols blancs, cols bleus et brigadiers s'élèvent à 8,74 % du salaire en 2016 et à 8,48 % du salaire en 2017. Les cotisations salariales des cadres et non-syndiqués s'élèvent à 8,09 % du salaire en 2016 et à 7,14 % du salaire en 2017. Les cotisations annuelles de la Ville ne peuvent être inférieures à un montant égal aux cotisations totales des participants. La rente de retraite est constituée d'une rente viagère pour le service passé ainsi que pour le service courant. Cette rente viagère est égale à 2 % du salaire de l'année indexé (une seule fois) selon la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de cette même année.

2) La Régie de intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent parraine les Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: Le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: À l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de service reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Relativement aux années de service reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55^e anniversaire de naissance (exception les policiers 50^e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3 % par mois (4 % par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de service reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de service reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008: 2 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de service reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de service reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008: 0,5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0,35 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de service reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de service reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de service reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de service reconnues à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2 %. (Exception pour les employés de bureau et des préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6,5 % au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures.)

9. Règle du 50 % (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50 % de la valeur de toute prestation résultant des années de service reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

Pour les années de service reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de service reconnues à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 11.39 % du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,75 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,35 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 8 % du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9 % du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égal à 100 % des cotisations salariales de tous les participants actifs.

3a) La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 était requise par la Loi pour tous les régimes visés.

La Loi prévoit un processus avec période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements à être apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel doit être prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus, avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 était requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2017.

3b) Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées

De nouveaux effets de l'application de la Loi doivent être constatés en 2016 à la suite de faits nouveaux décrits dans les paragraphes suivants. Ces effets sont comptabilisés de façon prospective par imputation dans la charge de l'exercice courant, puisqu'ils ont donné lieu à des changements d'estimations comptables. Lorsque ces effets ont trait aux services rendus au cours des exercices antérieurs, ils sont imputés à titre de coût des services passés dans la charge de l'exercice

Ville

En vertu de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (ci-après nommée la « Loi RRSM »), les parties ont procédé aux négociations aux fins de la restructuration du Régime. Une entente a été convenue le 11 février 2016 avec le Syndicat des employé(e)s municipaux de Beloëil SCFP local 4750 et la proposition de la Ville aux employés cadres a été acceptée le 12 février 2016 et adoptée le 29 mars 2016 (l'« entente intervenue »). Selon les directives du MAMOT, l'impact de la restructuration avait été reconnu dans les états financiers au 31 décembre 2014. Aucune révision d'estimation comptable n'a été nécessaire suite à l'entente.

Le Projet de Loi 75 a été sanctionné le 8 juin 2016. Il couvre essentiellement le secteur universitaire, mais certains articles affectent le secteur municipal. Les articles 71 et 88 changent la façon de calculer les cotisations excédentaires rétroactivement au 1er janvier 2014.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Avant le Projet de Loi 75, le calcul des cotisations excédentaires devait s'effectuer par volet. Avec le Projet de Loi 75, les cotisations excédentaires se calculent pour le régime en entier, donc en considérant tout le service, et sont ensuite allouées aux deux volets. Cela crée un gain des services passés de 198 000 \$ au 1er janvier 2016 dans le Volet antérieur. Ce gain vient réduire l'effort de restructuration requis de la part des participants actifs relativement au volet antérieur. La valeur initiale de la réduction de prestations des participants consentie dans l'entente intervenue est donc réduite de 42 000 \$ en date du 31 décembre 2016 (soit 45 % de la part de la part de la réduction allouée aux participants). Dans le Nouveau volet, il y a une légère perte qui est compensée par une baisse de l'obligation implicite, créant ainsi un effet net nul pour le Nouveau volet.

Un Règlement modifiant le Règlement concernant le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire est entré en vigueur le 28 septembre 2017. Il change la façon de calculer les cotisations excédentaires rétroactivement au 8 juin 2016 aux fins des évaluations actuarielles. Les cotisations de stabilisation sont exclues du calcul de la règle de 50 %. Aucune révision d'estimation comptable n'a été nécessaire suite à l'application du Règlement.

2) *La Régie de intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.*

Les impacts de la Loi sur les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité sont non significatifs étant donné le pourcentage peu élevé (10,87 %) dans le partenariat.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (886 506)	(909 166)
Charge de l'exercice	4 (1 698 128)	(1 336 793)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 581 800	1 359 453
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>(1 002 834)</u>	<u>(886 506)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 38 156 675	34 984 766
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (<u>40 412 086</u>)	(<u>38 502 084</u>)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (2 255 411)	(3 517 318)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 <u>1 252 577</u>	<u>2 630 812</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (1 002 834)	(886 506)
Provision pour moins-value	12 (<u> </u>)	(<u> </u>)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>(1 002 834)</u>	<u>(886 506)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 <u>4</u>	<u>4</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 <u>38 156 675</u>	<u>34 984 766</u>
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (<u>40 412 086</u>)	(<u>38 502 084</u>)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (<u>2 255 411</u>)	(<u>3 517 318</u>)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 801 803	1 580 724
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 <u>134 437</u>	<u>(156 000)</u>
	20 <u>1 936 240</u>	<u>1 424 724</u>
Cotisations salariales des employés	21 (845 222)	(793 533)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (<u> </u>)	(<u> </u>)
	23 <u>1 091 018</u>	<u>631 191</u>
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 406 512	367 824
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	155 999
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29	
-	30	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>1 497 530</u>	<u>1 155 014</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 <u>2 147 729</u>	<u>2 036 954</u>
Rendement espéré des actifs	34 (1 947 131)	(1 855 175)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 <u>200 598</u>	<u>181 779</u>
Charge de l'exercice	<u>1 698 128</u>	<u>1 336 793</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 2 311 972	2 122 099
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (1 972 132)	(1 855 175)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 339 840	266 924
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 606 882	(827 625)
Prestations versées au cours de l'exercice	40 (938 915)	(1 487 088)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 38 342 844	34 934 121
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 15	15
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,50 %	5,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,50 %	5,70 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,00 %	2,25 %
Autres hypothèses économiques		
-	51	
-	52	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
	_____	_____
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	54
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements		
	2017	2016
	_____	_____
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
	_____	_____
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
	_____	_____
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()
	_____	_____
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	73 ()	()
	74	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	75	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	76	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	78	
Variation de la provision pour moins-value	79	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016	
Autres			
-	80		
-	81		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84 (_____)	(_____)	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (_____)	(_____)	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
-	103		
-	104		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 105 _____

Description des régimes et autres renseignements

La Ville parraine un régime de retraite simplifié offert aux salariés pompiers à temps partiel. Le taux de cotisation s'élève à 7 % du salaire admissible.

Charge de l'exercice		2017	2016
Cotisations de l'employeur	106	51 334	47 272

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 107 _____

Description des régimes et autres renseignements

Conditionnellement à une contribution équivalente, la Ville a convenu de contribuer à un compte REER pour et au nom de chacun des pompiers à temps partiel un montant maximum équivalent à 6 % du salaire admissible. Ce régime s'est terminé le 1er janvier 2016, il a été remplacé par un régime de retraite simplifié (page S24-5).

La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu verse une contribution annuelle égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 7 % du salaire admissible pour ses employés syndiqués et 9 % pour ses employés non syndiqués.

Charge de l'exercice		2017	2016
Cotisations de l'employeur	108	15 671	15 303

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

109 Oui
 110 Non

Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice		2017	2016
	111	50	50

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2017	2016
Cotisations des élus au RREM	112	<u>14 854</u>	<u>14 706</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	113	55 647	54 676
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	114		
	115	<u>55 647</u>	<u>54 676</u>

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2017

Administration municipale

Dette à long terme	1	46 197 914
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	6 494 692
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	210 499
-------------------	---	---------

Débiteurs	8	7 313 023
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
---	---	--

Autres montants	10	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	1 696 015
--	----	-----------

Autres		
--------	--	--

- REVENUS REPORTÉS-PROMOTEURS	12	16 719
-------------------------------	----	--------

-	13	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	43 456 350
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	6 933 451
--	----	-----------

Endettement net à long terme	16	50 389 801
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	17	460 310
---------------------------------	----	---------

Communauté métropolitaine	18	117 959
---------------------------	----	---------

Autres organismes	19	2 512 000
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	20	53 480 070
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités		
--	--	--

reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
--	----	--

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
--	----	--

	23	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	24	53 480 070
---	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques		
--	--	--

(inclus à la ligne 24 ci-dessus)	26	
----------------------------------	----	--

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TAXES	2017	2017	2017	2016	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	25 231 700	25 420 930	25 420 930	24 715 900
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5				
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8	1 000	1 000	1 000	807
	9	25 232 700	25 421 930	25 421 930	24 716 707
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	2 982 100	3 004 225	3 004 225	2 845 066
Égout	11				
Traitement des eaux usées	12	2 568 800	2 604 196	2 604 196	2 727 787
Matières résiduelles	13	1 313 900	1 330 442	1 330 442	1 547 188
Autres					
-Protection de l'environnement	14	621 500	627 951	627 951	329 739
-Nettoyage des cours d'eau	15				56 499
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17		109 381	109 381	94 766
Service de la dette	18	1 407 300	1 169 313	1 169 313	1 179 488
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	8 893 600	8 845 508	8 845 508	8 780 533
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	8 893 600	8 845 508	8 845 508	8 780 533
	26	34 126 300	34 267 438	34 267 438	33 497 240

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	176 600	175 037	175 681
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	443 500	439 530	437 096
	35	620 100	614 567	612 777
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36		46	48
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39		46	48
	40	620 100	614 613	612 825
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41	30 000	29 992	28 430
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	700	734	739
Taxes d'affaires	43			
	44	30 700	30 726	29 169
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	650 800	645 339	641 994

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52			6 925
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54	37 500	37 500	
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	28 100	28 065	30 319
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		172 556	414 135
Transport adapté	61		56 630	114 132
Transport scolaire	62			
Autres	63		170 597	330 188
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67		30 385	17 225
Réseau de distribution de l'eau potable	68	165 200	165 225	173 793
Traitement des eaux usées	69		3 211 058	
Réseaux d'égout	70	22 600	22 565	24 096
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71	110 900	77 112	103 375
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82	10 600	10 627	12 261
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84	400	330	454
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	97 900	38 838	10 431
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	83 800	78 932	82 465
Autres	88	20 000	31 500	20 000
Réseau d'électricité	89			
	90	539 500	490 694	1 339 799

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2017	2017	2017	2016
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96			101 722
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		25 151	58 067
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106		(49 534)	541 110
Réseau de distribution de l'eau potable	107	1 970 500		
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			1 432 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	1 970 500	(24 383)	2 132 899

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	275 000	332 664	332 664
Fonds de développement des territoires	135			290 553
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	136			
Autres	137			
	138	275 000	332 664	332 664
TOTAL DES TRANSFERTS	139	2 785 000	823 358	4 440 201
				3 763 251

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142		13 425	14 830
	143		13 425	14 830
Sécurité publique				
Police	144	280 200	279 023	236 811
Sécurité incendie	145	86 900	152 690	152 690
Sécurité civile	146			
Autres	147		4 676	4 676
	148	367 100	436 389	394 177
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150	3 500	783	783
Autres	151			
Transport collectif	152		1 069 890	1 741 527
Autres	153		29 675	60 843
	154	3 500	783	1 100 348
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156		31 029	32 272
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167		31 029	32 272
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	370 600	437 172	1 538 979
				2 337 213

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	182			
Évaluation	183	3 500	8 850	8 850
Autre	184	33 500	65 814	65 814
	185	37 000	74 664	57 506
Sécurité publique				
Police	186			
Sécurité incendie	187	102 000	75 290	75 290
Sécurité civile	188			
Autres	189		897	211 688
	190	102 000	76 187	286 978
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	191	7 000	42 427	42 427
Enlèvement de la neige	192	49 900	82 726	82 726
Autres	193	120 300	128 526	128 526
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	194			
Transport adapté	195		32 432	73 960
Transport scolaire	196			
Autres	197			
Autres	198	13 000		7 050
	199	190 200	253 679	286 111
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200			
Réseau de distribution de l'eau potable	201	10 000	107 128	107 128
Traitement des eaux usées	202			
Réseaux d'égout	203			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	204			
Matières recyclables	205			
Autres	206			
Cours d'eau	207			
Protection de l'environnement	208	62 400	72 401	72 401
Autres	209			
	210	72 400	179 529	179 529
Santé et bien-être				
Logement social	211			
Sécurité du revenu	212			
Autres	213			
	214			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	215	65 700	34 832	34 832
Rénovation urbaine	216			
Promotion et développement économique	217			
Autres	218	300	540	540
	219	66 000	35 372	35 372
Loisirs et culture				
Activités récréatives	220	614 000	639 597	639 597
Activités culturelles				
Bibliothèques	221	41 100	40 952	40 952
Autres	222	230 700	239 331	239 331
	223	885 800	919 880	919 880
Réseau d'électricité	224			
	225	1 353 400	1 539 311	1 782 534
TOTAL DES SERVICES RENDUS	226	1 724 000	1 976 483	3 321 513
				3 999 015

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	227	87 000	152 363	81 904
Droits de mutation immobilière	228	1 500 000	2 367 172	1 729 684
Droits sur les carrières et sablières	229			
Autres	230			
	231	1 587 000	2 519 535	1 811 588
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	232	878 700	844 433	1 392 922
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	233			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	234	177 600	261 321	230 939
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	235		17 778	(12 705)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	236			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	237			
Contributions des promoteurs	238		1 215 479	20 411
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	239			
Contributions des organismes municipaux	240			
Autres contributions	241		135 068	12 465
Autres	242	3 000	161 692	201 549
	243	3 000	1 530 017	221 720
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	244			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2017		Réalizations 2017		Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2017	2016
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	545 600	483 689	4 642	488 331	488 331	456 867
Greffe et application de la loi	2	1 157 289	1 102 265	6 572	1 108 837	1 108 837	986 715
Gestion financière et administrative	3	2 084 016	1 957 894	107 338	2 065 232	2 065 232	2 148 455
Évaluation	4	238 560	194 672		194 672	194 672	443 339
Gestion du personnel	5	490 806	576 775	2 212	578 987	578 987	361 726
Autres							
-	6	1 390 569	1 306 955	21 241	1 328 196	1 328 197	1 278 167
-	7						
	8	5 906 840	5 622 250	142 005	5 764 255	5 764 256	5 675 269
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	3 524 260	3 633 509	126 154	3 759 663	4 420 642	4 331 072
Sécurité incendie	10	2 111 565	2 276 607	97 657	2 374 264	2 374 264	2 338 317
Sécurité civile	11	11 115	9 092	10 085	19 177	19 177	13 670
Autres	12	420 365	403 338		403 338	403 338	393 706
	13	6 067 305	6 322 546	233 896	6 556 442	7 217 421	7 076 765
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 977 815	1 857 020	1 176 617	3 033 637	3 033 637	2 994 362
Enlèvement de la neige	15	1 087 605	1 211 058	50 751	1 261 809	1 261 809	1 223 644
Éclairage des rues	16	379 727	366 707	209 092	575 799	575 799	512 576
Circulation et stationnement	17	328 473	367 890	432 454	800 344	800 344	882 384
Transport collectif							
Transport en commun	18	2 073 355	425 781	9 469	435 250	3 092 286	4 342 195
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	5 905	6 464		6 464	104 502	201 942
	22	5 852 880	4 234 920	1 878 383	6 113 303	8 868 377	10 157 103

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2017	Réalizations 2017			Réalizations 2017	Réalizations 2016
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 235 480	1 214 143		1 214 143	1 287 130	1 247 775
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 038 885	874 687	891 479	1 766 166	1 766 166	1 709 373
Traitement des eaux usées	25	1 022 155	1 023 072		1 023 072	1 460 917	1 631 637
Réseaux d'égout	26	852 575	826 282	865 199	1 691 481	1 691 481	1 413 835
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	1 622 085	1 634 384		1 634 384	1 634 384	1 646 293
Élimination	28						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	411 825	369 125	8 766	377 891	377 891	372 425
Tri et conditionnement	30						
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs	33	180 130	173 761	6 382	180 143	180 143	159 362
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37		1 253	22 931	24 184	24 184	104 167
Protection de l'environnement	38	132 715	109 387	2 736	112 123	112 123	84 254
Autres	39						
	40	6 495 850	6 226 094	1 797 493	8 023 587	8 534 419	8 369 121
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41						
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	2 000	2 203		2 203	2 203	2 704
	44	2 000	2 203		2 203	2 203	2 704
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	669 260	617 520	41 710	659 230	659 300	605 776
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46			32 827	32 827	32 827	32 901
Autres biens	47						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	441 340	433 444	85 508	518 952	518 952	506 295
Tourisme	49						
Autres	50						
Autres	51			2 113	2 113	2 113	2 113
	52	1 110 600	1 050 964	162 158	1 213 122	1 213 192	1 147 085

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2017	Réalizations 2017			Réalizations 2017	Réalizations 2016
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	2 002 965	1 833 156	165 815	1 998 971	1 998 971	1 778 239
Patinoires intérieures et extérieures	54	725 540	583 926	119 557	703 483	703 483	765 679
Piscines, plages et ports de plaisance	55	134 185	97 839	77 795	175 634	175 634	173 988
Parcs et terrains de jeux	56	1 880 185	1 838 163	962 124	2 800 287	2 800 287	2 693 886
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	54 505	52 440		52 440	52 440	44 588
Autres	59						
	60	4 797 380	4 405 524	1 325 291	5 730 815	5 730 815	5 456 380
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	257 280	250 968	41 850	292 818	292 818	340 426
Bibliothèques	62	1 043 155	1 020 276	98 822	1 119 098	1 119 098	1 102 382
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63	426 510	429 214	30 835	460 049	460 049	435 340
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65						
	66	1 726 945	1 700 458	171 507	1 871 965	1 871 965	1 878 148
	67	6 524 325	6 105 982	1 496 798	7 602 780	7 602 780	7 334 528
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	1 710 000	1 220 739		1 220 739	1 350 707	1 481 289
Autres frais	70	66 900	158 574		158 574	240 357	137 793
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	46 000	123 000		123 000	200 598	181 778
Autres	72	19 800	34 075		34 075	159 627	33 120
	73	1 842 700	1 536 388		1 536 388	1 951 289	1 833 980
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION							
74							
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
75		5 717 390	5 710 733	(5 710 733)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	25
Taux global de taxation réel	26
Autres renseignements financiers non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	28
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	28
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	28
Analyse de la dette à long terme consolidée	29
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	30
Analyse de la rémunération non consolidée	31
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	31
Frais de financement non consolidés par activités	32
Rémunération des élus	33
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	34
Questionnaire	35

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Au trésorier de
Ville de Beloeil

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la Ville de Beloeil (ci-après la « municipalité »). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'un taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été établi afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A106981

Granby

DATE 2018-05-22

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	34 267 438
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2017 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	3 745 134
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	109 381
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	30 412 923

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2017 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	2 764 444 400
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2017 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>2 811 370 400</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u>2 787 907 400</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2017
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 1 , 0 9 0 9 / 100 \$

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
	Conduites d'eau potable	1 836 760	1 836 760	16 231
	Usines de traitement de l'eau potable			965 959
	Usines et bassins d'épuration		145 205	4 696 539
	Conduites d'égout	343 677	343 677	58 666
	Sites d'enfouissement et incinérateurs			
	Chemins, rues, routes et trottoirs	1 236 650	1 236 650	480 662
	Ponts, tunnels et viaducs			
	Systèmes d'éclairage des rues	34 116	34 116	
	Aires de stationnement			
	Parcs et terrains de jeux	868 777	868 777	749 544
	Autres infrastructures	4 462	4 462	26 246
	Réseau d'électricité			
Bâtiments				
	Édifices administratifs	124 925	124 925	36 339
	Édifices communautaires et récréatifs	1 300 938	1 300 938	2 329 943
Améliorations locatives				
				2 539
Véhicules				
	Véhicules de transport en commun			
	Autres		10 605	67 095
Ameublement et équipement de bureau				
		306 116	347 676	218 733
Machinerie, outillage et équipement divers				
		490 853	518 493	68 517
Terrains				
		1 168 000	1 168 000	
Autres				
			56 282	198 163
		7 715 274	7 996 566	9 915 176

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
	Conduites d'eau potable	1 836 760	1 836 760	16 231
	Usines de traitement de l'eau potable			965 959
	Usines et bassins d'épuration		145 205	4 696 539
	Conduites d'égout	343 677	343 677	58 666
	Autres infrastructures	2 120 101	2 120 101	1 256 452
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
	Conduites d'eau potable			
	Usines de traitement de l'eau potable			
	Usines et bassins d'épuration			
	Conduites d'égout			
	Autres infrastructures	23 904	23 904	
Autres immobilisations				
		3 390 832	3 526 919	2 921 329
		7 715 274	7 996 566	9 915 176

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017****Non audité**

		2017	2016
Rémunération	35		18 559
Charges sociales	36		3 322
Biens et services	37	7 715 274	3 935 920
Frais de financement	38		
Autres	39		
	40	7 715 274	3 957 801

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	6 770 922	13 200	1 107 434	5 676 688
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	40 203 049	3 039 942	5 008 278	38 234 713
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	46 973 971	3 053 142	6 115 712	43 911 401
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	8 789 841		469 665	8 320 176
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	8 789 841		469 665	8 320 176
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14	8 789 841		469 665	8 320 176
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15				
Prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement	16				
Autres	17				
	18	8 789 841		469 665	8 320 176
	19	55 763 812	3 053 142	6 585 377	52 231 577
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	55 763 812	3 053 142	6 585 377	52 231 577

Note

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2017	Réalisations 2016
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	744 400	736 682	734 983
Sécurité publique				
Police	4	3 518 900	3 518 830	
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	1 808 100	(881 694)	
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	2 218 400	2 195 076	
Matières résiduelles	12	1 952 000	1 937 770	1 960 379
Cours d'eau	13			23 140
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	54 000	53 996	53 279
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	10 295 800	7 560 660	2 728 447
				2 771 781

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	36,00	32,50	67 710,00	3 311 689	903 514	4 215 203
Professionnels	2						
Cols blancs	3	44,00	32,50	69 565,00	2 159 525	589 174	2 748 699
Cols bleus	4	67,00	40,00	127 238,00	3 086 069	841 959	3 928 028
Policiers	5						
Pompiers	6	14,00	40,00	27 873,00	833 213	227 323	1 060 536
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	161,00		292 386,00	9 390 496	2 561 970	11 952 466
Élus	9	10,00			333 920	85 162	419 082
	10	171,00			9 724 416	2 647 132	12 371 548

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	165 225				165 225
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15	22 565				22 565
Autres	16	225 791			409 777	635 568
	17	413 581			409 777	823 358

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Non audité

		2017	2016
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	110 369	118 952
	4	110 369	118 952
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8	20 055	25 544
	9	20 055	25 544
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	506 437	555 211
Enlèvement de la neige	11	15 257	17 881
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	18 631	24 710
	15	540 325	597 802
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	339 142	360 093
Traitement des eaux usées	18	27 750	72 784
Réseaux d'égout	19	122 655	128 502
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21	418	679
Autres	22		
Cours d'eau	23	1 617	3 117
Protection de l'environnement	24	902	879
Autres	25		
	26	492 484	566 054
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	101 743	115 809
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	3 289	6 346
Autres	34		
	35	105 032	122 155
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	257 990	206 926
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	2 745	3 510
Autres	38	7 388	9 389
	39	268 123	219 825
Réseau d'électricité			
	40		
	41	1 536 388	1 650 332

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
ALLIE, LOUISE	21 817	10 908
BÉDARD, GUY	21 612	10 806
CORRIVEAU, DENIS	18 783	9 392
DAIGNAULT, MARC	2 711	1 356
GAGNON, REGINALD	20 822	10 411
LABADIE, JEAN-YVES	21 443	10 721
LAVOIE, DIANE	81 292	16 476
MARTIN, ODETTE	21 434	10 718
TRUDEL, RENÉE	21 602	10 803
VERRET, PIERRE	20 519	10 254

Note

ALLOCATION DÉPART:
 CORRIVEAU, DENIS: 11,490 \$

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<i>Non audité</i>	2017		2016
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27, S28, S39 et S41, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
4. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	
6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	14 <input type="checkbox"/>	15 <input checked="" type="checkbox"/>	
7. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	16	3 400 000 \$	
8. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	17 <input type="checkbox"/>	18 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2017	19	\$	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité	OUI	NON
9. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	20 <input type="checkbox"/>	21 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants suivants :		
a) le montant total versé en 2017	22	_____ \$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2017 des engagements en vertu du règlement concerné	23	_____ \$
10. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu du paragraphe 2 ^o du 1 ^{er} alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	24 <input type="checkbox"/>	25 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2017	26	_____ \$
11. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financières en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	27 <input checked="" type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	29	_____ 63 \$
b) autres formes d'aide	30	_____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2018		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2017	31
Facteur comparatif de 2017	32
Valeur uniformisée	33	_____

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2017 dans le cadre du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local* (PAERRL) de la part du MTMDET 34 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au PAERRL :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 35 _____ \$
- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver 36 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement 37 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 38 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement :
- e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 38 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 34, fournissez-en les justifications :
- Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :
- a) Numéro de la résolution 39 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 40 _____

Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section III - Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice 2018	
Revenus de taxes	38
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	39
Calcul de certains revenus de taxes	40
Taux des taxes	42
Taux global de taxation prévisionnel	43
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	44
Questionnaire	46

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité**TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales

Taxe foncière générale	1	25 733 900
------------------------	---	------------

Taxes spéciales

Service de la dette	2	
---------------------	---	--

Activités de fonctionnement	3	
-----------------------------	---	--

Activités d'investissement	4	
----------------------------	---	--

Taxes de secteur

Taxes spéciales

Service de la dette	5	
---------------------	---	--

Activités de fonctionnement	6	
-----------------------------	---	--

Activités d'investissement	7	
----------------------------	---	--

Autres

	8	1 000
--	---	-------

	9	25 734 900
--	---	------------

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification

Services municipaux

Eau	10	2 884 200
-----	----	-----------

Égout	11	
-------	----	--

Traitement des eaux usées	12	2 384 300
---------------------------	----	-----------

Matières résiduelles	13	969 100
----------------------	----	---------

Autres

- Protection de l'environnement	14	1 257 600
---------------------------------	----	-----------

- Fosse septique	15	3 800
------------------	----	-------

-	16	
---	----	--

Centres d'urgence 9-1-1	17	
-------------------------	----	--

Service de la dette	18	865 900
---------------------	----	---------

Activités de fonctionnement	19	
-----------------------------	----	--

Activités d'investissement	20	
----------------------------	----	--

	21	8 364 900
--	----	-----------

Taxes d'affaires

Sur l'ensemble de la valeur locative	22	
--------------------------------------	----	--

Autres	23	
--------	----	--

	24	
--	----	--

	25	8 364 900
--	----	-----------

	26	34 099 800
--	----	------------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	177 300
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	461 600
	9	638 900

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	638 900

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	30 200
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	700
Taxes d'affaires	17	
	18	30 900

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	669 800

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 2 256 642 449	X 5 0,7708	/100\$ 6 17 394 200				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 113 226 190	X 8 0,8400	/100\$ 9 951 100				
Immeubles non résidentiels	10 340 405 714	X 11 1,7500	/100\$ 12 5 957 100				
Immeubles industriels	13 52 891 429	X 14 1,7500	/100\$ 15 925 600				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19 20 634 406	X 20 1,5416	/100\$ 21 318 100				
Immeubles agricoles	22 24 364 297	X 23 0,7708	/100\$ 24 187 800				
Total			25 25 733 900	26 ()	27 ()	28	29 25 733 900
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54	55 ()	56 ()	57	58

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

	<u>Assiette d'application imposable</u>	<u>Taux adopté</u>	<u>Revenus bruts</u>	<u>Crédits/ Dégrèvements</u>	<u>Dotation à la provision</u>	<u>Autres ajustements</u>	<u>Revenus nets</u>				
Taxes sur la valeur foncière											
Taxes générales											
Taxes spéciales											
Activités de fonctionnement (taux unique) 1	X	2 /100\$	3								
Activités de fonctionnement (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres) 4	X	5 /100\$	6								
Immeubles de 6 logements ou plus 7	X	8 /100\$	9								
Immeubles non résidentiels 10	X	11 /100\$	12								
Immeubles industriels 13	X	14 /100\$	15								
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels 16	X	17 /100\$	18								
Autres 19	X	20 /100\$	21								
Immeubles agricoles 22	X	23 /100\$	24								
Total			25					26 (.....	27 (.....	28	29
Taxes spéciales											
Activités d'investissement (taux unique) 30	X	31 /100\$	32								
Activités d'investissement (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres) 33	X	34 /100\$	35								
Immeubles de 6 logements ou plus 36	X	37 /100\$	38								
Immeubles non résidentiels 39	X	40 /100\$	41								
Immeubles industriels 42	X	43 /100\$	44								
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels 45	X	46 /100\$	47								
Autres 48	X	49 /100\$	50								
Immeubles agricoles 51	X	52 /100\$	53								
Total			54	55 (.....	56 (.....	57	58				
Valeur locative imposable											
Taxe d'affaires sur la valeur locative 59	X	60 %	61	62 (.....	63 (.....	64	65				

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)****Par unité de logement**

Eau	1	2 5 5	,	0 0	\$
Égout	2		,		\$
Eau et égout	3		,		\$
Traitement des eaux usées	4	2 3 0	,	0 0	\$
Matières résiduelles	5	1 0 8	,	0 0	\$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Piscine	40,0000	4	
Protection de l'environnement	122,0000	7	unités de logement
Fosse septique	60,0000	4	
Répartitions locales		2	Taux variant selon les règlements
Assainissement des eaux (excédent)	0,1800	7	Par mètre cube excédant de 408.9 mètres cubes
Consommation d'eau (excédent)	0,5502	7	Par mètre cube excédant de 181.7 mètres cubes

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	34 099 800
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	_____

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2018 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	148 800

Déduire

Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	3 934 400
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	_____
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	10	<u>30 314 200</u>

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI
À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE**

11	<u>2 808 164 485</u>
----	----------------------

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2018

(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

12	1 , 0 7 9 5 /100 \$
----	---------------------------------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	<u>Terrains vagues desservis</u> Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	5 957 100	925 600		318 100	951 100	187 800
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4						
Autres	5	801 420	124 520			771 490	8 770
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	6 758 520	1 050 120		318 100	1 722 590	196 570

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	17 394 200			25 733 900
De secteur	10				
Autres	11	1 000			1 000
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	865 900			865 900
Autres	13	5 792 800			7 499 000
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	24 053 900			34 099 800

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM.	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté			
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM.	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2018 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	25	119 504 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	\$	
5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	27	39 578 221 \$	
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	28	5 453 900 \$	
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	29	1 071 700 \$	
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	30	\$	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 777 rue Laurier
(no) (rue)
Beloeil J3G 4S9
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 467-2835
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 464-5445
(ind. rég.) (numéro)

Courriel finances@beloeil.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Cathy Goyette

Téléphone (450) 467-2835
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 464-5445
(ind. rég.) (numéro)

Courriel cgoyette@beloeil.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Raymond Chabot Grant Thorton SENCRL

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 160, rue Principale, bureau 301
(no) (rue)
Granby J2G 2V6
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 375-4400
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 375-0128
(ind. rég.) (numéro)

Courriel legendre.marc@rcgt.com

Responsable du dossier M. Marc Legendre FCPA, FCA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , CATHY GOYETTE , atteste que le rapport financier consolidé de Beloeil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2018-05-28 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Beloeil .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Beloeil consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Beloeil détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S7 ligne 25 est de 7 262 939 \$.

Le taux global de taxation réel de 2017 à la page S33 ligne 14 est de 1,0909 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2018-05-22 13:21:42

Date de transmission au Ministère :

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2017

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Nom : Beloeil

**Affaires municipales
et Occupation
du territoire**

Québec 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	Réalizations 2016		Budget 2017	Réalizations 2017		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Revenus						
Fonctionnement	1	39 696 207	39 961 900	41 517 376	7 236 702	43 879 653
Investissement	2	1 725 370	1 970 500	1 350 548	3 186 675	4 537 223
	3	41 421 577	41 932 400	42 867 924	10 423 377	48 416 876
Charges	4	36 057 292	39 519 890	36 812 080	9 216 282	41 153 937
Excédent (déficit) de l'exercice	5	5 364 285	2 412 510	6 055 844	1 207 095	7 262 939
Moins : revenus d'investissement	6 (1 725 370) (1 970 500) (1 350 548) (3 186 675) (4 537 223)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	3 638 915	442 010	4 705 296	(1 979 580)	2 725 716
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	5 658 541	5 717 390	5 710 733	1 051 474	6 762 207
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	34 618		39 415		39 415
Remboursement de la dette à long terme	10 (5 505 202) (5 796 900) (5 730 600) (409 878) (6 140 478)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (291 179) (93 523) (133 998) (227 521)
Excédent (déficit) accumulé	12	(694 557)	(362 500)	(689 800)	1 102 593	412 793
Autres éléments de conciliation	13	2 257		70 498	244 906	315 404
	14	(795 522)	(442 010)	(693 277)	1 855 097	1 161 820
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	2 843 393		4 012 019	(124 483)	3 887 536

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2016	2017		2016
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	9 528 833	12 039 316	13 438 843	13 215 374
Débiteurs	2	12 321 914	11 781 848	15 521 122	14 956 558
Placements de portefeuille	3				
Autres	4	59 958	59 958	59 958	59 958
	5	21 910 705	23 881 122	29 019 923	28 231 890
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6				
Dette à long terme	7	48 897 477	45 868 747	51 847 727	55 356 516
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	775 000	603 000	1 002 834	886 506
Autres	9	5 032 103	6 176 768	10 933 083	13 081 494
	10	54 704 580	52 648 515	63 783 644	69 324 516
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(32 793 875)	(28 767 393)	(34 763 721)	(41 092 626)
Actifs non financiers					
Immobilisations	12	123 299 598	125 233 641	151 307 344	150 388 388
Autres	13	255 461	350 780	394 411	379 333
	14	123 555 059	125 584 421	151 701 755	150 767 721
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	4 908 830	6 084 439	6 747 173	6 500 135
Excédent de fonctionnement affecté	16	3 038 951	4 466 361	4 809 944	3 637 709
Réserves financières et fonds réservés	17	1 170 497	778 400	1 363 884	1 603 715
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 ((57 967)) ((20 291)) (192 046) (13 783)
Financement des investissements en cours	19	(374 915)	(1 116 419)	(3 422 069)	(5 715 146)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	81 959 854	86 583 956	107 631 148	103 662 465
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21				
	22	90 761 184	96 817 028	116 938 034	109 675 095

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- ÉVENTUALITÉS	23	125 000	125 000
- INFORMATIQUE ET BÂTIMENTS	24	1 129 000	1 257 900
- MESURES DÉV.DURABLE	25	313 000	400 000
- ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	26	800 000	800 000
- PGM AIDE AUX ENTREPRISES	27	150 000	100 000
- ÉLECTION	28	243 500	200 000
- RÉFECTION DE PAVAGE	29	500 000	
- TRANSPORT	30	500 000	
- DIVERS	31	705 861	156 051
	32	4 466 361	3 038 951
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
	33	343 583	598 758
	34	4 809 944	3 637 709
Réserves financières et fonds réservés - Administration municipale			
	35	778 400	1 170 497
Réserves financières et fonds réservés - Organismes contrôlés ¹			
	36	585 484	433 218
	37	6 173 828	5 241 424

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23-1

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	43 456 350
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	53 480 070

Extrait du rapport financier, page S25

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
		Total	Total
		consolidé	consolidé
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	38 234 713	40 203 049
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	5 676 688	6 770 922
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises ¹	7	8 320 176	8 789 841
Autres	8		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	9		
	10	52 231 577	55 763 812

1. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Extrait du rapport financier, page S37

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Réalisations 2016	Budget 2017	Réalisations 2017	
		Administration	Administration	Administration	Total
		municipale	municipale	municipale	consolidé
Fonctionnement					
Taxes	11	33 497 240	34 126 300	34 267 438	34 267 438
Compensations tenant lieu de taxes	12	641 994	650 800	645 339	645 339
Quotes-parts	13				253 051
Transferts	14	754 672	814 500	823 358	1 253 526
Services rendus	15	1 934 949	1 724 000	1 976 483	3 321 513
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	16	2 651 179	2 465 700	3 363 968	3 897 767
Autres	17	216 173	180 600	440 790	241 019
	18	39 696 207	39 961 900	41 517 376	43 879 653
Investissement					
Taxes	19				
Quotes-parts	20				
Transferts	21	1 533 722	1 970 500		3 186 675
Autres	22	191 648		1 350 548	1 350 548
	23	1 725 370	1 970 500	1 350 548	4 537 223
	24	41 421 577	41 932 400	42 867 924	48 416 876

Extrait du rapport financier, page S12

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2017	Réalizations 2017			Réalizations 2017	Réalizations 2016
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale	1	5 906 840	5 622 250	142 005	5 764 255	5 764 256	5 675 269
Sécurité publique							
Police	2	3 524 260	3 633 509	126 154	3 759 663	4 420 642	4 331 072
Sécurité incendie	3	2 111 565	2 276 607	97 657	2 374 264	2 374 264	2 338 317
Autres	4	431 480	412 430	10 085	422 515	422 515	407 376
Transport							
Réseau routier	5	3 773 620	3 802 675	1 868 914	5 671 589	5 671 589	5 612 966
Transport collectif	6	2 073 355	425 781	9 469	435 250	3 092 286	4 342 195
Autres	7	5 905	6 464		6 464	104 502	201 942
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	4 149 095	3 938 184	1 756 678	5 694 862	6 205 694	6 002 620
Matières résiduelles	9	2 214 040	2 177 270	15 148	2 192 418	2 192 418	2 178 080
Autres	10	132 715	110 640	25 667	136 307	136 307	188 421
Santé et bien-être	11	2 000	2 203		2 203	2 203	2 704
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	669 260	617 520	41 710	659 230	659 300	605 776
Promotion et développement économique	13	441 340	433 444	85 508	518 952	518 952	506 295
Autres	14			34 940	34 940	34 940	35 014
Loisirs et culture	15	6 524 325	6 105 982	1 496 798	7 602 780	7 602 780	7 334 528
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	1 842 700	1 536 388		1 536 388	1 951 289	1 833 980
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	33 802 500	31 101 347	5 710 733	36 812 080	41 153 937	41 596 555
Amortissement des immobilisations	20	5 717 390	5 710 733	(5 710 733)			
	21	39 519 890	36 812 080		36 812 080	41 153 937	41 596 555

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3